



TRAVAUX

QUAI DE JEMMAPES ET RUE ALIBERT

Quoi ?

Modernisation de l'éclairage public.

Où ?

Du 36 au 106, quai de Jemmapes et du 2 au 18, rue Alibert.

Quand ?

Du 31 août au 22 novembre 2026.

Comment ?

- ⚠ Terrassements sur trottoir et chaussée ;
- ⚠ Mise en place des fourreaux et des câbles neufs ;
- ⚠ Remblai et réfection des bétons, asphaltes et pavés.

Les impacts :

Pendant la durée des travaux

- ⚠ La circulation des piétons sera maintenue et protégée en permanence ;
- ⚠ L'accès des véhicules de secours et municipaux sera maintenu en permanence avec un homme trafic à chaque barrage de rue ;
- ⚠ Neutralisation des places de stationnement voitures, vélos, motos et Vélib'.

Barrages sur chaussée en journée, de 8h à 17h

- ⚠ Au 68, quai de Jemmapes du 9 au 11 septembre ;
- ⚠ Au 2, rue Alibert du 8 au 10 septembre ;
- ⚠ Au 66, quai de Jemmapes du 14 au 16 septembre ;
- ⚠ Au 56, quai de Jemmapes du 21 au 23 septembre ;
- ⚠ Au 18, rue Alibert du 7 au 9 septembre ;
- ⚠ Au 94, quai de Jemmapes du 28 septembre au 1er octobre ;
- ⚠ Au 2, rue de la Grange aux Belles du 8 au 10 septembre.

Terrassements avec emprises sur trottoir, de 8h à 17h

- ⚠ Du 74 au 48 bis, quai de Jemmapes du 31 août au 9 septembre ;
- ⚠ Face au 74 à face au 56 bis, quai de Jemmapes du 21 septembre au 16 octobre ;
- ⚠ Du 48 bis au 36, quai de Jemmapes du 4 au 30 octobre ;
- ⚠ Du 1 au 17, rue Alibert du 11 octobre au 6 novembre ;
- ⚠ Du 2 au 18, rue Alibert du 19 octobre au 20 novembre ;
- ⚠ Du 76 au 106, quai de Jemmapes du 31 août au 11 octobre ;
- ⚠ Face au 76 à face au 106, quai de Jemmapes du 21 septembre au 25 octobre.

Contacts

RÉALISATION ET MAÎTRISE D'ŒUVRE

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SERVICE DU PATRIMOINE DE VOIRIE
SECTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

MAÎTRISE D'ŒUVRE

CIELIS

ENTREPRISES

EIFFAGE / LINÉA

**Plus d'infos
sur paris.fr/chantiers
et au 3975***

*COÛT D'UN APPEL LOCAL

